

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **15 novembre 2021**, à 20 h 00, à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire François Fréchette préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Mike Drouin
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Michel Bélisle

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2021-11-240

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 15 novembre 2021

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 4 octobre 2021

Conseil

- 4 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires
- 5 Comités de gestion municipale
- 6 Cellulaire maire

Administration

- 7 Adoption des comptes à payer - Octobre 2021
- 8 Calendrier des séances 2022
- 9 Adoption IPC - Budget 2022
- 10 Indexation de la rémunération 2022
- 11 Remboursement client au crédit
- 12 Autorisation signature promesse d'achat/vente - Lot 6 366 372
- 13 Autorisation signature - Vente lot 6 366 373
- 14 Autorisation signature - Déclaration assermentée - Lot 5 981 693
- 15 Renouvellement assurances 2022
- 16 WSP - Honoraires supplémentaires - Projet domiciliaire
- 17 Entretien unité de ventilation - Bureau municipal
- 18 Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec 2022
- 19 Fédération Québécoise des Municipalités - Adhésion 2022

- 20 Fondation René-Verrier - Campagne de Poinsettias
- 21 Financement - Camion de voirie 2021
- 22 Rachat de cellulaire

Sécurité incendie

- 23 Demande d'achat - Novembre
- 24 Embauche - Félix Courchesne
- 25 Embauche - George Manikis
- 26 Embauche - Francis Noël
- 27 Travaux abattage et élagage - Point d'eau Trahan
- 28 SIUCQ - Adhésion 2022
- 29 Adoption Schéma de couverture de risques révisé

Voirie

- 30 Traitement antirouille - Mack et F150
- 31 Installation radio - Camion Western Star
- 32 Vente oneway
- 33 Signalisations - 7ième rang
- 34 Lames aux carbures et sabots d'usure - Western Star et Mack Blanc

Hygiène du milieu

- 35 OMH - Adoption budget révisé 2021
- 36 OMH - Contribution prévisionnelle 2021
- 37 OMH - Désignation d'un administrateur au conseil

Urbanisme et zonage

- 38 Membres CCU

Loisirs et culture

- 39 École L'Avenir - Demande de soutien financier 2021-2022
- 40 Partenaire 12-18 - Contribution 2022
- 41 Bulletin paroissial - Demande de soutien financier
- 42 Cercle des Fermières L'Avenir
- 43 Allocation cellulaire - Coordinatrice en loisirs
- 44 Coordinatrice de bibliothèque - Rémunération
- 45 Journal L'Enfant Terrible - Facturation
- 46 Budget décorations de Noël
- 47 Assemblée Nationale - Hommage à Anie Parenteau

Général

Varia :

- 48 **Correspondance**
- 49 **Période de questions**
- 50 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-241

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

4. DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale, Madame Suzie Lemire, dépose au présent conseil l'ensemble des déclarations des intérêts pécuniaires soit celles de : le maire François Fréchette, le conseiller Pierre Lavallée, la conseillère Céline Couture, le conseiller Michel Lalonde, le conseiller Mike Drouin, le conseiller Julien Paradis, le conseiller Michel Bélisle.

R 2021-11-242

5. COMITÉS DE GESTION MUNICIPALE

ATTENDU QUE des comités de gestion municipale sont établis au sein du conseil afin d'étudier les divers dossiers ;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les personnes siégeant sur les différents comités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu que les comités de gestion municipal soient établis au sein du conseil selon la liste ci-dessous.

1. Comité de gestion du personnel

Le maire François Fréchette, le conseiller Pierre Lavallée.

Mandat : Étudier toute demande relative au personnel à l'emploi de la municipalité en provenance des citoyens ou du personnel lui-même. Participer aux évaluations annuelles. Établir les besoins en personnel, faire les entrevues de sélection et faire les recommandations au Conseil.

2. Comité de sécurité publique : Service incendie

Le conseiller Julien Paradis.

Mandat : Étudier tout problème susceptible de mettre en danger la sécurité des citoyens, rencontrer les pompiers au besoin et faire les recommandations au conseil.

3. Comité de voirie

Le conseiller Mike Drouin.

Mandat : Étudier tout projet ou plainte relativement à l'entretien, la réfection ou la construction du réseau routier municipal, et dans tous les cas, faire les recommandations au conseil.

4. Comité de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Le conseiller Pierre Lavallée.

Mandat : Assister aux réunions du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, étudier tout projet relatif à la gestion des déchets et faire les recommandations au conseil municipal.

5. Comité d'aménagement du territoire (CCU)

La conseillère Céline Couture.

Mandat : Étudier toute demande de modifications aux règlements d'urbanisme ou au plan d'aménagement. Étudier tout projet de développement domiciliaire. Faire les recommandations au Conseil.

6. Délégué au conseil d'administration des loisirs de L'Avenir
Le conseiller Julien Paradis.

Mandat : Assister aux réunions du CA des loisirs, présenter tout projet ou demande et faire les recommandations au Conseil.

7. Délégué au conseil d'administration de la Maison de la culture.
Le conseiller Michel Lalonde, le conseiller Michel Bélisle.

Mandat : Assister aux réunions du CA, présenter tout projet ou demande et faire les recommandations au Conseil.

8. Comité de la bibliothèque
Le conseiller Michel Bélisle.

Mandat : Assister la coordonnatrice de la bibliothèque dans ses fonctions et agir à titre de personne ressource afin de transmettre l'information au conseil sur les besoins de la bibliothèque.

9. Comité de développement
Le maire François Fréchette, le conseiller Pierre Lavallée, le conseiller Julien Paradis.

Mandat : étudier les différents projets d'envergures de la municipalité. En faire l'étude et les démarches nécessaires à leur réalisation.

10. Maire suppléant : le conseiller Pierre Lavallée.

Il est aussi résolu de remplacer le nom de M. Jean Parenteau par M. François Fréchette à titre de signataire au compte de la municipalité et que M. Fréchette soit autorisé à signer les chèques et documents relatifs à la gestion courante pour et au nom de la municipalité de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R2021-11-243

6. CELLULAIRE MAIRE

ATTENDU QU'un cellulaire est dédié au Maire ;

ATTENDU QUE M. Jean Parenteau, le maire précédent, demande au conseil de conserver son numéro de téléphone ;

ATTENDU QUE si la municipalité annule le numéro au compte de la municipalité, il y a des frais de 220.83 \$ et nous pouvons conserver le téléphone ;

ATTENDU QUE si M. Parenteau conserve le téléphone et transfère la ligne à son nom, la municipalité a des frais de 187.92 \$;

ATTENDU QUE le présent Maire, M. François Fréchette, souhaite plutôt utiliser son cellulaire personnel et avoir une compensation de 50 \$ par mois comme la directrice générale et la coordonnatrice en loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu que la municipalité remette à M. Jean Parenteau le cellulaire utilisé dans ses fonctions de maire afin que celui-ci transfère la ligne à son nom personnel et que la municipalité acquitte la facture de 187.92 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

R 2021-11-244

7. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – OCTOBRE 2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'octobre 2021, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-245

8. CALENDRIER DES SÉANCES 2022

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le calendrier ci-après pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de 2022 qui débiteront à 20 h :

Lundi le 10 janvier	Lundi le 4 juillet
Lundi le 7 février	Lundi le 15 août
Lundi le 7 mars	Lundi le 12 septembre
Lundi le 4 avril	Lundi le 3 octobre
Lundi le 2 mai	Lundi le 7 novembre
Lundi le 6 juin	Lundi le 5 décembre

Il est aussi résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-246

9. ADOPTION IPC – BUDGET 2022

ATTENDU QU'en prévision de l'élaboration du budget 2022 le conseil doit adopter l'IPC pour 2022 ;

ATTENDU QUE le pourcentage d'indexation, utilisé pour établir les montants mentionnés au budget, correspond au taux d'augmentation moyen de l'indice des prix à la consommation pour le Québec d'octobre 2020 à septembre 2021 qui est de 2.67 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'utiliser un IPC de 2.67 % afin d'établir le budget 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2021-11-247

10. INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION 2022

ATTENDU QUE le conseil est satisfait du travail accompli par l'équipe municipale en place et souhaite préserver l'équité et la rétention de personnel dans un contexte préoccupant de pénurie de main d'œuvre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'indexer les salaires de 3 % pour l'année 2022 et ce, selon le tableau des salaires remis à tous les élus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

R 2021-11-248

11. REMBOURSEMENT CLIENT AU CRÉDIT

ATTENDU QUE suite à une mise à jour du rôle d'évaluation, un matricule comportant un solde créditeur doit être inactivé ;

ATTENDU QU'il y a lieu de rembourser le client 1240 ayant un solde créditeur de 57.83 \$:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser le remboursement le client 1240 au crédit au montant de 57.83 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-249

12. AUTORISATION SIGNATURE PROMESSE D'ACHAT/VENTE – LOT 6 366 372

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir est propriétaire de plusieurs lots d'un développement domiciliaire situé sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir souhaite développer ce secteur résidentiel de la Municipalité ;

ATTENDU QUE Mme Mélodie Daigle et M. Samuel Pellerin-Boisvert veulent acquérir le lot portant le numéro 6 366 372 au montant de 58 000 \$ dans le but d'y construire un bâtiment résidentiel ;

ATTENDU QUE les Parties ont convenu de signer une promesse d'achat/vente afin de formuler par écrit les modalités de la vente du lot portant le numéro 6 366 372 et les principes généraux qui guideront la réalisation de la construction des acheteurs ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser M. François Fréchette, maire, et Madame Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir la promesse d'achat/vente pour le lot 6 366 372 pour un montant de 58 000 \$ ainsi que tous les documents concernant la vente de ce lot. Il est aussi résolu de mandater le notaire Me Martin Lavoie de la firme Therrien Couture Jolicœur et ce, au frais de l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-250

13. AUTORISATION SIGNATURE – VENTE LOT 6 366 373

ATTENDU la résolution R 2021-08-181 concernant l'autorisation de signature de la promesse d'achat/vente pour le 6 366 373 autorisant le Maire, M. Jean Parenteau et la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité ;

ATTENDU QU'afin de faire la signature de l'acte notarié, il y a lieu de renommer les signataires ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser le maire François Fréchette et la directrice générale, Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir l'acte de vente pour le lot 6 366 373 pour un montant de 68 000 \$ ainsi que tous les documents concernant la vente de ce lot. Il est aussi résolu de mandater le notaire Me Martin Lavoie de la firme Therrien Couture Jolicœur et ce, au frais de l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-251

14. AUTORISATION SIGNATURE DECLARATION ASSERMENTEE – LOT 5 981 693

ATTENDU QU'une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale sera présentée à la Cour Supérieure par M. Armand Noël pour le lot 5 981 693 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir doit signer une déclaration assermentée dans laquelle elle mentionne qu'elle est propriétaire du lot 5 983 013 (chemin public du 5^{ième} rang) et contigüe au lot 5 981 693 et qu'à sa connaissance, les droits de propriété sont payés par M. Noël depuis 2008 ;

ATTENDU QU'une résolution est requise pour l'autorisation de signature de la déclaration ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser M. François Fréchette, maire, et Madame Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir la déclaration assermentée concernant la requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale qui sera présentée à la Cour Supérieure par M. Armand Noël pour le lot 5 981 693.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-252

15. RENOUVELLEMENT ASSURANCES 2022

ATTENDU les factures reçues de FQM Assurances pour le renouvellement des assurances de la municipalité pour un montant total de 31 277.55 \$ pour 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'accepter les factures de renouvellement d'assurance au montant de 31 277.55 \$ de FQM Assurances.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-253

16. WSP – HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES – PROJET DOMICILIAIRE

ATTENDU la lettre reçue de WSP concernant des activités supplémentaires effectuées dans le cadre du développement domiciliaire ainsi que les ajustements des honoraires s’y rapportant ;

ATTENDU QUE WSP mentionne que les éléments suivants n’étaient pas inclus dans l’offre de service :

- Rencontre et discussions pour la servitude
- Présence au tribunal administratif pour l’expropriation
- Simulation Auto Turn et autres documents pour le MTQ

ATTENDU QUE M. Jean Beauchesne, ingénieur au projet, a également payé personnellement le coût de la déclaration de conformité au MELCC au montant de 295 \$;

ATTENDU QUE les honoraires s’élèvent ainsi à un montant de 15 000 \$ plus 3 104.25 \$ pour la simulation Auto Turn plus 295 \$ pour la déclaration de conformité pour un montant total de 18 399.25 \$;

ATTENDU QUE WSP propose un ajustement d’honoraire de 8 104.25 \$ plus un versement de 295 \$ au nom de M. Jean Beauchesne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que le conseil est en accord de payer des honoraires supplémentaires pour les heures effectuées et non prévues pour la servitude et la présence au tribunal administratif selon les heures et le taux horaire soumis soit pour un total de 15 heures à 129 \$ de l’heure pour un montant de 1 967.25 \$. Il est aussi résolu de remettre un montant de 295 \$ à M. Jean Beauchesne pour le paiement de la déclaration de conformité au MELCC.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-254

17. ENTRETIEN UNITÉ DE VENTILATION – BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU la soumission reçue de Ventilation Mécanair au montant de 490 \$ pour 2 visites d’entretien de l’unité de ventilation au bureau municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d’accepter la soumission de Ventilation Mécanair au montant de 470 \$ pour 2 visites d’entretien pour l’unité de ventilation au bureau municipal.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-255

18. SOMME PAYABLE POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 2022

ATTENDU l’avis aux fins de prévisions budgétaires reçues pour la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec pour 2022 au montant de 126 289 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d’utiliser le montant de 126 289 \$ pour la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec pour les prévisions budgétaires 2022.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-256

19. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – ADHÉSION 2022

ATTENDU l'avis d'adhésion 2022 à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) reçu au montant de 1 564.28 \$ plus taxes ;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'adhérer à la FMQ pour 2022 puisque la Fédération offre divers services (ressources humaines, formations, fonds de défense) et soutien aux municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adhérer à la FQM pour 2022 pour un montant de 1 564.28 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-257

20. FONDATION RENÉ-VERRIER – CAMPAGNE DE POINSETTIAS

ATTENDU la campagne de poinsettias de la Fondation René-Verrier permettant à la Fondation d'amasser des fonds ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité souhaite participer à la campagne de levée de fonds ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu que la Municipalité de L'Avenir commande 2 poinsettias de 12" pour un total de 150 \$ plus frais de livraison. Il est aussi résolu que la municipalité remettre à l'Église les poinsettias lors de la fermeture du bureau pour la période des fêtes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-258

21. FINANCEMENT – CAMION DE VOIRIE 2021

ATTENDU la résolution R2021-10-231 concernant l'achat d'un camion Western Star 4 700 SE au montant de 307 000 \$ plus taxes de Tardif Diesel Inc. ;

ATTENDU l'indemnité reçue des assurances au montant de 80 667.14 \$ pour le camion International ;

ATTENDU l'offre de crédit-bail de Crédit Municipal & Manufacturier REXCAP Inc. pour un montant de 307 000 \$ moins un premier versement de 200 370 \$, plus taxes à taux fixe de 3.29 % sur 60 mois avec option d'achat de 1 \$;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite réduire les versements en faisant un premier versement sur le crédit-bail de 200 370 \$ constitué de :

- 80 667 \$ provenant de l'indemnité des assurances
- 69 700 \$ provenant du fonds général
- 50 000 \$ provenant du surplus accumulé non affecté ;

ATTENDU QUE pour le financement par crédit-bail à Crédit Municipal & Manufacturier REXCAP Inc. agissant comme agent/courtier, la Banque Royale Crédit-bail Inc. agira comme locateur contractuel pour cette opération de financement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le maire François Fréchette et Suzie Lemire, directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir tous les documents concernant le financement par

crédit-bail pour un montant de 307 000 \$ plus taxes prévue avec la Banque Royale Crédit-bail agissant comme locateur contractuel, pour le camion Western Star 4700 SE et ce selon l'offre de Crédit Municipal & Manufacturier REXCAP Inc., agissant comme agent/courtier, au taux fixe de 3.29 % sur 60 mois en effectuant un premier versement de 200 370 \$ constitué de 80 667 \$ provenant de l'indemnité des assurances, 69 700 \$ du fonds général ainsi que 50 000 \$ provenant du surplus accumulé affecté. Il est aussi résolu que le versement de décembre pour le crédit-bail soit affecté au surplus accumulé non affecté.

Il est aussi résolu d'acquitter les frais de 500 \$ plus taxes pour le RDPRM et ouverture de dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-259

22. RACHAT CELLULAIRE

ATTENDU QUE la directrice de voirie a remplacé son cellulaire puisque celui-ci ne fonctionne pas bien en réseau cellulaire ;

ATTENDU QUE la compagnie propose le rachat du cellulaire (IPhone 8) à 70 \$;

ATTENDU QUE la directrice générale, Suzie Lemire, souhaite racheter le cellulaire pour le même prix ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu que la municipalité vende l'ancien cellulaire de la directrice de voirie à Suzie Lemire, directrice générale, pour la somme de 70 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2021-11-260

23. DEMANDE D'ACHAT - NOVEMBRE

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Gilles Pérusse, directeur du service incendie par intérim, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour novembre 2021

		Coût unit.	Qté	Total
02-220-00-725	Test annuel pompes	475.00 \$	1	475.00 \$
02-220-00-725	Vérification des échelles	400.00 \$	1	400.00 \$

Total de la demande **875.00 \$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'accepter et d'autoriser la demande d'achat pour un montant de 875 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-261

24. EMBAUCHE – FÉLIX COURCHESNE

ATTENDU QUE M. Gilles Pérusse, directeur du service incendie par intérim, recommande l'embauche de M. Félix Courchesne à titre de pompier ;

ATTENDU QUE M. Félix Courchesne a été pompier à L'Avenir et a déjà sa formation de pompier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de procéder à l'embauche de M. Félix Courchesne à titre de pompier au taux horaire établi selon l'échelle salariale en vigueur.

Il est aussi résolu que M. Courchesne soit soumis à une période de probation de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-262

25. EMBAUCHE – GEORGE MANIKIS

ATTENDU QUE M. Gilles Pérusse, directeur du service incendie par intérim, recommande l'embauche de M. George Manikis comme apprenti pompier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de procéder à l'embauche de M. George Manikis comme apprenti pompier au taux horaire selon l'échelle salariale.

Il est aussi résolu que M. Manikis soit soumis à une période de probation de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-263

26. EMBAUCHE – FRANCIS NOËL

ATTENDU QUE M. Gilles Pérusse, directeur du service incendie par intérim, recommande l'embauche de M. Francis Noël à titre de pompier ;

ATTENDU QUE M. Francis Noël a été pompier à Durham-Sud et a déjà sa formation de pompier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de procéder à l'embauche de M. Francis Noël à titre de pompier au taux horaire établi selon l'échelle salariale en vigueur.

Il est aussi résolu que M. Noël soit soumis à une période de probation de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-264

27. TRAVAUX ABATTAGE ET ÉLAGAGE – POINT D’EAU TRAHAN

ATTENDU QUE des travaux d’abattage et d’élagage d’arbres sont requis au point d’eau Trahan ;

ATTENDU l’offre de service reçue d’Élagage MG Inc. au montant de 2 800 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de mandater Élagage MG Inc. pour les travaux d’abattage et d’élagage au point d’eau Trahan selon l’offre de service au montant de 2 800 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-265

28. SIUCQ – ADHÉSION 2022

ATTENDU l’avis de contribution pour le renouvellement au 1^{er} janvier 2022 de l’adhésion au SIUCQ (Service d’Intervention d’Urgence Centre-du-Québec) ;

ATTENDU QUE le coût de la contribution 2022 du SIUCQ est fixé à 1.10 \$ par habitant, établi en fonction du dernier relevé de population de la MRC Drummond, soit 1 387 habitants pour un total de 1 525.70 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d’adhérer aux services du SIUCQ pour l’année 2022, pour un montant de 1 525.70 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-266

29. ADOPTION SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ

ATTENDU QUE l’article 29 de la Loi sur la sécurité incendie stipule que le schéma de couverture de risques incendie doit être révisé lors de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ;

ATTENDU QUE la municipalité de L’Avenir doit se conformer à la loi sur la Sécurité incendie ;

ATTENDU QUE le projet de schéma de couverture de risques incendie élaboré par la MRC de Drummond détermine les objectifs de protection contre les incendies sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU QUE le projet de schéma de couverture de risques incendie contient des actions devant être prises afin d’atteindre les objectifs établis et les conditions de mise en œuvre ;

ATTENDU QUE le Comité de Sécurité incendie de la MRC est en faveur de l’adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie tel que présenté à sa dernière réunion du 9 septembre 2021 ;

ATTENDU la résolution MRC 12930/09/21 du conseil de la MRC qui a procédé à l’adoption du projet de schéma de couverture de risques incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d’adopter tel que soumis le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Drummond 2021-2026, daté du 15 septembre 2021 et qui sera transmis au ministère de la Sécurité publique pour approbation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

VOIRIE

R 2021-11-267

30. TRAITEMENT ANTIROUILLE – MACK ET F150

ATTENDU QU'il y a lieu de faire un traitement antirouille sur le camion 10 roues Mack et la camionnette F150 ;

ATTENDU l'offre de service de Steve Blais lavage mobile pour le traitement à l'antirouille du camion 10 roues au coût de 300 \$ et de 200 \$ pour la camionnette F150 et que celui-ci se déplace au garage municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'accepter l'offre de service de Steve Blais lavage mobile pour le traitement antirouille du camion 10 roues et de la camionnette F150 pour un montant total de 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-268

31. INSTALLATION RADIO – CAMION WESTERN STAR

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'installation du radio dans le nouveau camion ;

ATTENDU QUE l'offre de service de Communication Plus au montant de 890 \$ pour l'installation du radio FM dans le camion Western Star ainsi qu'une heure supplémentaire au taux horaire de 95 \$ afin de faire l'installation adéquate du filage reliant le radio à l'antenne sur le camion Mack ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser l'installation du radio dans le camion Western Star et l'installation adéquate du filage reliant le radio à l'antenne sur le camion Mack par Communication Plus pour un montant de 985 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-269

32. VENTE ONEWAY

ATTENDU QUE la municipalité a vendu le oneway de l'ancien Mack rouge à RM Pepin pour un montant de 3 500 \$;

ATTENDU QU'à la demande le maire François Fréchette, le conseiller Mike Drouin explique que le oneway est le sens unique situé devant le camion ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'accepter la vente du oneway du Mack rouge au montant de 3 500 \$ à RM Pepin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-270

33. SIGNALISATION – 7IÈME RANG

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'installation de panneau indiquant 7^e rang Est et des panneaux d'adresse afin de permettre le repérage plus facilement ;

ATTENDU la soumission de Martech à 230 \$ pour l'achat de 4 pancartes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser l'achat de 4 pancartes 7^e rang Est chez Martech au montant de 230 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-271

34. LAMES AUX CARBURES ET SABOTS D'USURE – WESTERN STAR ET MACK BLANC

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat de 3 lames aux carbures et de 4 sabots d'usure et ce, pour chaque camion (Mack et Western Star) ;

ATTENDU la soumission de Pjb industries au montant de 2 220 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser l'achat de 6 lames aux carbures et de 8 sabots d'usure pour les camions Western Star et Mack blanc de Pjb industries pour un montant de 2 220 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2021-11-272

35. OMH – ADOPTION BUDGET RÉVISÉ 2021

ATTENDU le dépôt du budget de l'OMH (Office municipal d'habitation) 2021 révisé ;

ATTENDU QUE selon le budget révisé, la contribution municipale de 2021 est de 1 034 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'accepter le budget 2021 révisé par l'OMH.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-273

36. OMH – CONTRIBUTION PRÉVISIONNELLE 2021

ATTENDU QUE selon le budget révisé 2021 adopté, l'acompte prévisionnel est au montant de 1 034 \$ pour l'OMH ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de remettre un montant de 1 034 \$ à l'OMH comme acompte prévisionnel pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-274

37. OMH – DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR

ATTENDU QUE notre municipalité obtient le pouvoir de désigner l'un des administrateurs au Conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation ;

ATTENDU QUE le mandat de cette personne est d'une durée de deux (2) ans soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE Mme Caroll Ann Lafond était l'administratrice désignée par le conseil ;

ATTENDU QUE, puisque Mme Lafond n'est plus à l'emploi de la municipalité, il y a lieu de nommer Mme Marylène Sauvé comme administratrice désignée au Conseil d'administration de l'OMH ;

ATTENDU QUE dans le cadre de son mandat, cette personne devra s'impliquer dans la réalisation de la mission de l'Office et qu'elle sera invitée à contribuer au développement du logement social sur le territoire desservi par l'Office d'habitation Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de nommer Mme Marylène Sauvé à titre d'administratrice de l'Office d'habitation Drummond et ce, jusqu'au 31 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2021-11-275

38. MEMBRES CCU

ATTENDU que suite aux élections, il y a lieu de nommer deux personnes à titre de membres du CCU (comité consultatif en urbanisme) afin de remplacer Mme Céline Couture et M. Julien Paradis devenus membres du conseil municipal ;

ATTENDU QUE M. Martin Bahl ainsi que M. Donald Lauzon se sont dit intéressés à être membres du CCU ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de nommer M. Martin Bahl et M. Donald Lauzon membres du CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2021-11-276

39. ÉCOLE L'AVENIR – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER 2021-2022

ATTENDU QUE l'École L'Avenir demande à la municipalité un soutien financier de l'ordre de 2 500 \$ pour 2021-2022 ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite connaître les activités scolaires qui seront financées par cette contribution ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite également que les organismes de la Municipalité tels que le comité des loisirs et le camp de jour puissent informer les parents des activités par des communiqués transmis par le sac d'école des enfants ou tout autre moyen de communication ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé le conseiller Michel Bélisle et résolu d'octroyer un soutien financier de 2 500 \$ à l'École L'Avenir pour 2021-2022 qui sera remis en trois versements soit en décembre 2021, mars 2022 et mai 2022. Il est aussi résolu que le soutien financier soit conditionnel à ce que les organismes de la Municipalité puissent envoyer des communiqués aux parents via le sac d'école des enfants ou tout autre moyen de communication.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-277

40. PARTENAIRE 12-18 – CONTRIBUTION 2022

ATTENDU la contribution financière demandée pour 2022 au montant de 3 814.25 \$ représentant 2.75 \$ par habitant ;

ATTENDU QUE la contribution permet à la municipalité d'avoir une ressource à L'Avenir pour Partenaire 12-18 à raison d'une fois semaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de verser la contribution financière à Partenaire 12-18 pour 2022 au montant de 3 814.25 \$.

Il est aussi résolu de mandater Mme Marylène Sauvé à titre de représentante de la municipalité sur le conseil de P12-18 afin de permettre les suivis entre l'organisme et le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-278

41. BULLETIN PAROISSIAL – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU la demande de soutien financier reçue de l'Église St-Pierre Apôtre L'Avenir pour le bulletin paroissial 2022 ;

ATTENDU QU'un le montant suggéré de 100 \$ permettant d'avoir une double visibilité dans le bulletin à titre de commanditaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de remettre un montant de 100 \$ pour le bulletin paroissial 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-279

42. CERCLE DE FERMÈRES L'AVENIR

ATTENDU la demande reçue du Cercle de Fermières L'Avenir demandant l'aide de la municipalité afin de bénéficier d'un local sans frais ;

ATTENDU QUE le Cercle de Fermières occupe présentement le local situé au sous-sol de la Maison de la Culture ;

ATTENDU QUE le local leur convient très bien cependant, les frais mensuels sont difficiles à assumer puisque qu'il devient de plus en plus ardu d'organiser des levées de fonds pour contribuer à défrayer le coût du loyer ;

ATTENDU QUE le montant prévu pour le local en 2022 est de l'ordre de 1 860 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu que la municipalité remette au Cercle de Fermières L'Avenir un montant de 1 860 \$ pour 2022 pour la location du local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-280

43. ALLOCATION CELLULAIRE – COORDONNATRICE EN LOISIRS

ATTENDU QUE dans le cadre de son travail, la coordonnatrice en loisirs, Mme Marylène Sauvé, doit fréquemment utiliser son cellulaire personnel ;

ATTENDU QU'il y a lieu de remettre une allocation pour l'utilisation de cellulaire à Mme Sauvé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de remettre une allocation mensuelle de 50 \$ à Mme Marylène Sauvé, coordonnatrice en loisirs, pour l'utilisation de son cellulaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-281

44. COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE – RÉMUNÉRATION

ATTENDU QUE Mme Johanne Laroche est coordonnatrice de la bibliothèque, bénévolement, depuis de nombreuses années ;

ATTENDU les changements récents effectués à la bibliothèque afin de se désaffilier de Réseau Biblio de de gérer la bibliothèque de manière autonome ;

ATTENDU QU'il y a lieu de rémunérer Mme Laroche pour le poste de coordonnatrice de la bibliothèque en tenant compte des années d'expériences ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'embaucher Mme Johanne Laroche au poste de coordonnatrice de la bibliothèque au taux horaire de 20 \$ pour environ 10 heures par semaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-282

45. JOURNAL L'ENFANT TERRIBLE – FACTURATION

ATTENDU QUE Mme Johanne Laroche fait le montage du journal bénévolement et ce, depuis de nombreuses années ;

ATTENDU QU'il y a lieu de verser un montant à chaque parution pour le montage du journal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que Mme Laroche facture la municipalité à chaque parution pour le montage du journal et ce, pour un montant d'environ 200 \$ pour un journal régulier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-11-283

46. BUDGET DÉCORATION DE NOËL

ATTENDU QUE la municipalité souhaite décorer la municipalité pour la période des fêtes ;

ATTENDU QUE pour cette année, considérant que l'espace est restreint à la gloriette vu l'installation du P'tit marché, la municipalité remplacera Bigloo par l'installation d'un photo boot et fera l'installation d'un sapin au bureau municipal ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 600 \$ est nécessaire pour les décorations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de rendre disponible un montant de 600 \$ pour les décorations de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

47. ASSEMBLÉE NATIONALE – HOMMAGE À ANIE PARENTEAU

Le député de Johnson, M. André Lamontagne, a rendu hommage à Anie Parenteau, directrice générale de la Maison de la Culture de L'Avenir, à l'Assemblée nationale et le conseiller Pierre Lavallée partage l'audio de l'hommage.

Les personnes présentes à la séance du conseil applaudissent afin de féliciter Mme Anie Parenteau.

GÉNÉRAL

VARIA

48. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de d'octobre 2021 est remis à tous les conseillers.

49. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2021-11-284

50. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **20 heures 49 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 6 décembre 2021.

Fournisseurs	Description	Montant
Service sécurité incendie Richmond	Pompiers - Incendie Inter 7600	1 876,26 \$
Mécanique Jonathan Léveillée inc	Travaux soudure - Mack blanc (J. Leveillée)	2 759,40 \$
Ghyslain Coté	Déplacement pompier	26,04 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (5/10)	76,17 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (30/08)	130,50 \$
Gestimark.com	Mise à jour du DNS - Site web	103,48 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Novembre 2021	365,68 \$
Aéro-Feu	R2021-10-228 Essai appareils respiratoires	1 233,11 \$
Aéro-Feu	R2021-10-228 Manteaux et pantalons	5 908,56 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	151,05 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	153,21 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	152,50 \$
Vanier Isabelle	Essence, masse, support micro, lumières	492,87 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	169,72 \$
Vanier Isabelle	Peinture et bac de rangement	143,64 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 – Oct. 2021	204,50 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 – Nov. 2021	204,50 \$
Kubota Drummondville	Filtre à huile et huile - Tracteur à gazon	66,47 \$
Suroît Propane	Location réservoir propane - Bureau municipal	287,44 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-10-227 Décorations d'Halloween	127,00 \$
Marylène V. Sauvé	Souris et sac de transport pour ordi	78,85 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Huile - Mack blanc et tracteur	288,87 \$
WSP Canada inc	Surveillance développement domiciliaire	593,27 \$
Luc Giguère	Déplacement surveillant sablière - Octobre 2021	25,20 \$
Centre de service scolaire des Chênes	Fibre optique - Novembre 2021	262,21 \$
Agiska Coopérative	Antigel - Jeux d'eau	35,43 \$
Agiska Coopérative	Manette toilette et gants nitrile	45,51 \$
Agiska Coopérative	Nettoyeur de calcaire - Jeux d'eau	20,24 \$
Agiska Coopérative	Tubes fluorescents - Garage incendie	41,35 \$
Agiska Coopérative	Goupille hair pin - Garage	2,90 \$
Agiska Coopérative	Huile	30,08 \$
Agiska Coopérative	Peinture jaune, tube DEL, plateau plastique	261,57 \$
Agiska Coopérative	Pinceau peinture jaune, gant coton - Garage	178,80 \$
Pierre Couture	R2021-10-227 Citrouilles	165,00 \$
Nesley Stevens	Travaux esthétique - Mack blanc	461,90 \$
Anthony Bahl	Peinture, pinceaux - Mack blanc	108,03 \$
Groupe Info Plus	Licence Office - Octobre 2021	50,59 \$
Macpek	Lumières, carre, filtre carburant - Mack blanc	290,20 \$
Macpek	Terminaux internes mâle et femelle - Mack blanc	12,67 \$
Macpek	Crédit sur boîtier weather	(51,49 \$)
Macpek	Boîtier weather, terminaux, ronde - Mack blanc	106,93 \$
Macpek	Boîtier weather quadruple - Garage	46,12 \$
Macpek	Terminaux internes, switch - Mack blanc	68,32 \$
Macpek	Switch 2 lames	11,08 \$
Macpek	Switch 3 lames - Mack blanc	39,39 \$

Macpek	Switch et terminaux - Mack blanc	47,31 \$
Macpek	Filtre huile - Niveleuse	56,94 \$
Macpek	Switch 3 lames et 4 lames - Mack blanc	47,97 \$
Macpek	Boitier weather, joint scellant, connecteur	56,24 \$
Macpek	Crédit sur facture 23054236-00	(87,64 \$)
Electro Systeme Inc.	Réparer lumières (570 Principale et coin Ployart et 4e)	192,40 \$
Enseignes L'Avenir	Numéro pour porte - Garage municipal	45,99 \$
Enseignes L'Avenir	Affiche Piste cyclable fermée	80,48 \$
Enseignes L'Avenir	Autocollants armoirie - Western Star	63,24 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	Boulon de lame, écrous, rondelles - Garage	194,92 \$
Groupe Maska Inc.	3 pos toggle switch - Mack blanc	10,81 \$
Groupe Maska Inc.	Rocker switch	25,18 \$
Hydro Québec	Étang du 18/08/21 au 15/10/21	696,95 \$
Hydro Québec	Station de pompage du 18/08/21 au 15/10/21	89,28 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Octobre 2021	520,64 \$
Marcotte Jocelyn	Couper shift et sortir presse - Mack blanc	29,50 \$
Phil Larochelle Équipement inc	Meneur, keystack, flange - Mack blanc	387,58 \$
Les Editions Juridiques FD	Papeterie électorale - Vote par correspondance	140,09 \$
JFX Hydraulique	Boyau, ferrule, embout, protecteur, collet	1 004,90 \$
Machinerie C & H inc	Huile, filtre a combustible - Tracteur	224,88 \$
Machinerie C & H inc	Batterie humide - Tracteur	596,90 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Changer gasket compresseur, filtre - Mack blanc	1 770,33 \$
Megaburo	Cartouche d'encre photocopieur	127,61 \$
Megaburo	Papier, marqueur, cartable, couverture présent.	209,40 \$
Megaburo	Couverture budget et cartable	19,39 \$
Megaburo	Clé pour punch	22,32 \$
Megaburo	Ruban pour punch clock	17,79 \$
Cogeco Connexion inc	Garage municipal du 13/10/21 au 12/11/21	80,37 \$
Cogeco Connexion inc	Salle des Loisirs du 25/10/21 au 24/11/21	80,37 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau du 24/10/21 au 23/11/21	269,34 \$
MRC Drummond	Travaux cours d'eau	615,65 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - Septembre 2021	1 423,88 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - Octobre 2021	1 999,32 \$
Sel Frigon inc	R2021-09-211 Sel à déglacage	8 056,59 \$
Pérusse Gilles	R2021-01-016 Luge utilitaire	206,94 \$
Pérusse Gilles	Déplacement pompier - Tonte gazon point d'eau	79,38 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de novembre 2021	183,25 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Valve regulating - Mack blanc	132,31 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Pump, core - Mack blanc	551,86 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage - 4 octobre	55,00 \$
SCU - Marc-Antoine Coté	Consultations diverses en urbanisme	436,91 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	1 469,27 \$
Info Page	Fréquence numérique - Novembre 2021	86,98 \$
Lefebvre Jean-Michel	Remorquage auto - Service incendie	134,70 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Gasket, o-ring, fitting, filtre huile - Mack blanc	336,67 \$
L'Express Drummondville inc	Avis public - Appel d'offres Camion voirie	262,06 \$

L'Express Drummondville inc	Avis dépôt du 2e rôle d'évaluation	384,85 \$
Usinage M.C. inc	Fabrication shaft panneau - Mack blanc	534,63 \$
Centre TS	Manteaux - I Vanier	438,76 \$
Vetements Spax	R2021-10-228 Modification uniforme directeur	197,76 \$
Vetements Spax	Pair de grade d'officier	28,74 \$
Vetements Spax	Lettrage manteau - I Vanier	27,02 \$
Municipalité St-Majorique	Entraide incendie - LAVI20211024	216,00 \$
Municipalité St-Majorique	Entraide incendie - LAVI201210920	216,00 \$
La Recharge	Cartouches imprimante	870,06 \$
La Recharge	Cartouches imprimantes	870,06 \$
Ville de Drummondville	Temps de cour - Constat CAE190536 et190540	1 565,13 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Octobre 2021	92,40 \$
Pinault Line	Achat pour élections	56,19 \$
Concept Pronox	Pièce de camion - Mack blanc	185,88 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	46 540,85 \$

Fournisseurs	Description	Montant
SOMUM Solution	R2021-10-226 Licence SOMUM	1 157,44 \$
CAUCA	R2021-10-230 Facturation frais COVID	478,42 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Septembre 2021	503,93 \$
Infotech	R2021-10-227 Papeterie 2022 (50% commande)	950,84 \$
Les Editions Juridiques FD	Papeterie pour élections	565,39 \$
Cogeco Connexion inc	Salle des Loisirs du 25/09/21 au 24/10/21	80,37 \$
MRC Drummond	R2021-01-007 Quote part	7 299,58 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2021-01-007 Quote part	9 456,57 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	20 542,54 \$
	SALAIRES OCTOBRE 2021	
	Salaires nets octobre 2021	19 791,02 \$
	Remises provinciales octobre 2021	6 215,85 \$
	Remises fédérales octobre 2021	2 263,18 \$
	SOUS-TOTAL SALAIRES OCTOBRE 2021	28 270,05 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER OCT. 2021	46 540,85 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES OCT. 2021	20 542,54 \$
	TOTAL COMPTES À PAYER OCTOBRE 2021	95 353,44 \$